

### Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2020

Le Recteur, de l'université Constantine 3, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération « Aménagement et mise à niveau des locaux devant abriter le laboratoire de dépistage du COVID 19, à l'université de Constantine 3 », en deux lots séparés : lot 01 (Travaux d'Aménagement) et lot 02 (Travaux de Revêtement). Sont éligibles pour le lot 01 les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 3 et plus en bâtiment TCE comme activité principale. Sont éligibles pour le lot 02 les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 3 et plus en bâtiment TCE comme activité principale, et ayant réalisé au moins une opération de revêtement de sol en résine/ Les micro-entreprises ne peuvent pas soumissionner pour le lot 01 mais peuvent soumissionner pour le lot 02 si elles remplissent les conditions d'éligibilité. De plus, ne peuvent participer à cet appel d'offres que les entreprises qualifiées en situation régulière vis à vis des organismes fiscaux et parafiscaux reconnues aptes à exécuter pleinement les obligations définies par le présent cahier des charges et qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion légale. Les entreprises éligibles peuvent soumissionner pour un ou deux lots. L'évaluation et l'attribution se font par lot. Le retrait du cahier des charges peut s'effectuer ; dès la première parution de cet avis ; auprès du bureau des marchés de l'université qui se trouve au troisième (3<sup>ème</sup>) étage du rectorat, contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2000 DA). Les opérateurs intéressés sont priés de ramener leur cachet afin de signer le registre de retrait des cahiers des charges. La durée accordée pour la préparation des offres est fixée à quinze (15) jours par référence à la date de la première (1<sup>ère</sup>) publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'université Constantine 3. Les offres doivent être faites sur le document original retiré par le soumissionnaire (portant le cachet de la commission des marchés). *Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées (scellées)*, indiquant la dénomination de l'entreprise, Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2020 ayant pour objet « Aménagement et mise à niveau des locaux devant abriter le laboratoire de dépistage du COVID 19, à l'université de Constantine 3 » en deux (02) lots séparés, « Lot N°..., Intitulé du lot..... », ainsi que la mention « Dossier de candidature » ou « Offre Technique » ou « Offre Financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe *cachetée (scellée)* et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offres n° 02/2020 ayant pour objet « Aménagement et mise à niveau des locaux devant abriter le laboratoire de dépistage du COVID 19, à l'université de Constantine 3 » en deux (02) lots séparés

#### 1 - Le Dossier de candidature comprend

- La déclaration de probité (Annexe I) renseignée, datée et signée ;
- La déclaration de candidature (Annexe II) renseignée, datée et signée ;
- Les instructions aux soumissionnaires datées et signées à l'endroit requis ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la (les) personne (s) à engager la société ;
- Le registre de commerce *qui doit être certifié (visé) par le CNRC* ;
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle ;

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux. Ils doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature du marché, l'attributaire doit présenter les mises à jour si nécessaire ainsi que les documents originaux pour vérification.

#### 2 - L'offre technique

- Une déclaration à souscrire (Annexe III) renseignée, datée et signée ;



- Les cahiers de l'offre technique (CCAG, CPTC et CPS) renseignés, datés et signés aux endroits requis et portant à la dernière page *la mention manuscrite « lu et accepté »* ;
- Un engagement pour les délais d'exécutions (Annexe V) renseigné, daté, et signé ;
- Un engagement pour la durée de garantie (Annexe VI) renseigné, daté et signé ;
- Le plan d'aménagement du laboratoire daté et signé ;
- Le mémoire technique justificatif renseigné, daté et signé ;

### **3 - L'offre financière**

- La lettre de soumission (Annexe IV), renseignée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif, renseigné, daté et signé ;
- La fiche récapitulative du lot, renseignée, datée et signée.
- La fiche récapitulative générale renseignée, datée et signée.

Pour les listes détaillées des pièces du dossier administratif, de l'offre technique et de l'offre financière, il faut se référer au cahier des charges. La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09.00) heures à onze (11.00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à onze (11.00) heures, en salle de réunions du vice rectorat du Développement de la Prospective et de l'Orientation, qui se trouve au troisième (3<sup>ème</sup>) étage du rectorat de l'université. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

Le Recteur de l'UC3

